



PRÉSIDENTIELLE 2021

Denis Sassou N'Guesso boucle sa campagne au sud du pays par Kinkala

Le président sortant, Denis Sassou N'Guesso, candidat à sa propre succession, a bouclé le 10 mars sa tournée dans la partie sud du pays à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, où il a tenu un meeting devant ses potentiels électeurs. Devant l'auditoire composite, il a placé son futur mandat, une fois réélu, sous le signe du développement de l'agropastoral, en vue, a-t-il expliqué, de réduire les importations nationales des produits issus de ce secteur, évaluées à près de 700 milliards FCFA chaque année.



Page 16

Le candidat Denis Sassou N'Guesso lors de son meeting à Kinkala

COVID-19

Le Congo a reçu 100.000 doses de vaccin chinois



Le gouvernement congolais a reçu le 10 mars 100.000 doses de vaccin contre la pandémie du coronavirus provenant de la Chine. Pour l'ambassadeur de ce pays, Ma Fulin, cette donation de vaccins Sinopharm s'ins-

crit dans le cadre de la réalisation de la promesse faite par le président Xi Jinping lors du sommet Chine-Afrique.

La donation a été réceptionnée par le ministre en charge des Affaires étrangères, Jean Claude Gakosso en présence de ses homologues de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo et de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo ainsi que de l'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin. [Page 4](#)

Éditorial

Affiches

[Page 2](#)

Guy Brice Parfait Kolelas à la conquête du grand Niari

À la conquête de l'électorat de l'intérieur du pays, le candidat Guy Brice Parfait Kolelas a entamé une tournée dans le grand Niari où il a organisé, respectivement les 9 et 10 mars, des meetings à Sibiti, Madingou, Nkayi et Dolisie avant de rallier Pointe-Noire. Se proclamant candidat du changement, le président de l'Union des démocrates humanistes, arrivé en deuxième position lors de la présidentielle de 2016, place sa campagne sous le signe de la moralisation de la vie publique et du redressement de l'administration avec



Guy Brice Parfait Kolelas/DR

l'introduction de l'auto-gouvernance territoriale ou la décentralisation intégrale.

[Page 2](#)

FOOTBALL

La CAF attend une nouvelle équipe dirigeante

Le congrès de la Confédération africaine de football (CAF) est prévu le 12 mars à Rabat, au Maroc, au terme duquel la plus haute instance du football africain procédera à l'élection de sa nouvelle équipe dirigeante puisque, le président sortant, le Malgache Ahmad Ahmad, n'est pas éligible à cause de la sanction du tribunal arbitral de sport.

À deux jours de l'élection, plusieurs acteurs du football continental sont rangés derrière le milliardaire Sud-africain Patrice Motsepe. L'Ivoirien Jacques Anouma, le Sénégalais Augustin Senghor et le Mauritanien Ahmed Yahya ont renoncé, samedi 6 mars, à se présenter à cette élection.

[Page 7](#)

ÉDITORIAL

Affiches

Brazzaville comme plusieurs grandes villes du Congo portent les couleurs de la campagne électorale.

A travers les posters géants, parfois très géants des candidats à la présidentielle du 21 mars.

A chaque époque ses réalités pourrait-on. Contrairement aux mobilisations antérieures on est cette fois frappé par la façon dont les uns les autres communiquent sur ces affiches.

On était aux États-Unis d'Amérique avec le système de colisting où le candidat à l'élection présidentielle est toujours accompagné d'un vice-président on ne serait pas surpris. Le doute ne serait pas de mise aussi si le scrutin du 21 mars concernait le renouvellement des mandats des députés à l'Assemblée nationale. Eux également se présentent sur un bulletin comportant deux photographies.

Ce que l'on observe dans le cas présent ce sont des photos en duo des candidats avec leurs soutiens. Presque comme s'il était question pour les électeurs convoqués dans quelques jours de choisir le candidat titulaire et son colistier.

Est-ce peut-être une manière pour les administrateurs de s'engager à fond pour leur préféré.

S'afficher clairement peut rassurer un candidat et pour la suite celui qui se prononce tôt.

Il s'agit au fond d'investissements qui peuvent payer.

Aux urnes les Congolais !

Les Dépêches de Brazzaville

CAMPAGNE ÉLECTORALE

Guy Brice Parfait Kolelas à la conquête de l'électorat des pays du Niari

Après avoir lancé sa campagne à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, le candidat Guy Parfait Kolelas séjourné actuellement dans la Lékoumou et la Bouenza où il a tenu ce 10 mars des meetings à Sibiti et à Madingou.

Le président de l'Union des démocrates humanistes (UDH-Yuki) a, en effet, organisé deux meetings populaires le 9 mars à Dolisie, dans le Niari et à Nkayi, dans la Bouenza. En compagnie de son allié de circonstance, le président du Rassemblement pour la démocratie et le développement, Jean Jacques Serge Yhombi Opango, Guy Brice Parfait Kolelas tente de séduire les électeurs des pays du Niari, en leur présentant les piliers de son projet de société dénommé : « Plan Parfait pour le redressement du Congo ».

Dans le Niari, le président de l'UDH-Yuki a reçu le soutien du Regroupement des Lissoubistes pour le développement et le

progrès de Destin Gavet. Candidat déclaré à l'élection présidentielle du 21 mars, ce dernier a jeté l'éponge pour soutenir le candidat Kolelas.

Une fois élu à la magistrature suprême, le candidat entend appliquer ce projet centré sur le développement des provinces avec la mise en place des entités viables pour la bonne marche du Congo. En effet, le premier pilier sous-tend la moralisation de la vie publique ; le deuxième consiste à mettre en place un bouclier social avec une série de mesures que le candidat prendra en faveur des populations congolaises ; le troisième prévoit d'instituer un impôt sur le patrimoine, notamment aux plus riches.

Le quatrième pilier entend apporter des redressements au plan administratif avec l'introduction d'une nouvelle donne centrée sur l'auto-gouvernance territoriale ou la décentralisation intégrale.

Il s'agit, d'après lui, de remettre le pouvoir au peuple. Il prévoit à propos, la création de quatre provinces, dont celle de l'Équateur avec la Likouala, la Sangha, la Cuvette centrale. Celle de Mbé, regroupant la Lékoumou, les Plateaux, la Cuvette-Ouest, la province du Congo central avec Brazzaville, le Pool, et la Bouenza et enfin la province du Littoral avec le Kouilou, le Niari et Pointe-Noire.

Parfait Wilfried Douniama

PRÉSIDENTIELLE 2021

Les organisateurs confiants de la tenue des délais

Le président de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI), Henri Bouka, qui a visité le 9 mars les structures de travail de la direction générale des affaires électorales (DGAE), a indiqué que les délais seront respectés.

térieur du pays atteindra sous peu les grandes villes. « Concernant les grandes agglomérations, le ministre en charge des élections

« La DGAE est la structure qui produit l'ensemble des documents électoraux, donc nous sommes venus faire un constat. Dans l'organisation d'une élection, il y a les cartes d'électeurs, les listes électorales, les bulletins de vote, les procès-verbaux. A la date du 9 mars, tant en ce qui concerne le vote par anticipation des éléments de la force publique que du vote général, nous pouvons dire que les services travaillent, ils sont à pied d'œuvre », a déclaré Henri Bouka en compagnie du directeur général des affaires électorales, Antoine Evoundou.

Le président de la CNEI s'est, par ailleurs, dit satisfait de la qualité du travail en cours de réalisation ainsi que de la performance des machines. « Nous continuons



Henri Bouka et Antoine Evoundou après la séance de travail/Adiac

à travailler dans la sérénité et connaissons les dates du scrutin qui aura lieu les 17 et 21 mars », a-t-il assuré.

S'agissant des cartes d'électeurs, Henri Bouka, a annoncé que la distribution qui a déjà commencé à l'in-

prendra certainement la parole pour annoncer de manière officielle la distribution des cartes d'électeurs. Nous savons que nous sommes plus avancés que ce qui est officiel », a-t-il conclu.

P.W.D.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ingamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerprat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PRÉSIDENTIELLE 2021

Pauline Issongo évoque le volet social du projet « Ensemble, poursuivons la marche »

La porte-parole en charge des questions sociales et culturelles du candidat Denis Sassou N'Guesso, Pauline Issongo, a édifié le 10 mars à Brazzaville la presse sur le volet social du projet « Ensemble, poursuivons la marche ».

Selon elle, le président sortant a accordé une priorité à l'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base. En témoignent, la stratégie sociale mise en place par ce dernier visant la réduction de la vulnérabilité économique et sociale, le développement inclusif des populations et la consolidation de la cohésion sociale.

Jusqu'à ce jour, a estimé Pauline Issongo, le candidat président a mené à bien la politique sociale, malgré la crise économique et financière, ainsi que la pandémie de Covid-19.

A titre d'exemple, elle a cité le cas de l'électricité, pilier de la modernisation avec l'implantation du barrage hydroélectrique d'Imboulou, la réhabilitation et la construction des lignes très haute tension, l'érection du barrage hydroélectrique de Liouesso, la mise en service de la ligne électrique Ollombo-Aballa ; Djambala-Lékana et bien d'autres projets.



Pauline Issongo, Porte-parole aux questions sociales et culturelles du candidat Denis Sassou N'Guesso (crédit photo/DR)

Dans le domaine de lutte contre la précarité, Pauline Issongo a notifié les projets Lisungi et Téléma destinés aux familles vulnérables.

A cela s'ajoutent le projet « Eau

pour tous » et l'amélioration du système d'adduction d'eau potable dans les villes, la gratuité de certains soins de santé, la formation de deux mille médecins congolais à Cuba, l'exten-

sion de la couverture sociale à toutes les catégories de la population, l'assainissement et la modernisation des villes, la promotion de l'habitat social en zone urbaine, l'amélioration des conditions de vie dans les zones rurales, l'emploi et l'égalité des chances des jeunes.

« Dans la pratique, cette vision se traduira par les actions suivantes : encourager les investissements visant à augmenter les capacités de production, et de distribution de l'électricité et d'eau ; donner en concession les infrastructures publiques de production existantes en vue de leur extension et d'une meilleure gestion », a déclaré Pauline Issongo.

En matière de santé, elle a épinglé le projet de construction et d'équipement de douze hôpitaux généraux sur l'ensemble des départements du pays, la rénovation du centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville, la pour-

suite de la politique de formation du personnel soignant, la réhabilitation des hôpitaux généraux et de référence existants, le développement des modes alternatifs et complémentaires de financement du système sanitaire.

En faveur des jeunes, ce programme de gouvernance préconise de lutter contre le décrochage scolaire, d'élargir la pratique des cantines scolaires, de rehausser la qualité de l'enseignement dans les écoles publiques et éviter les classes aux effectifs pléthoriques, de privilégier la formation professionnelle, de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et de valoriser les métiers.

« On peut conclure qu'avec le nouveau projet de société du candidat Denis Sassou N'Guesso, "Ensemble poursuivons la marche", l'objectif du développement du Congo au plan social sera atteint », a fait savoir Pauline Issongo.

Bruno Okokana

AFFAIRES

Le Congo connaît un repli des activités dans l'immobilier et le commerce

Les chiffres d'affaires des activités du commerce ont chuté de -23% l'an dernier, de même que les services immobiliers (-27%) et des services d'information et de communication de -7,6%, selon l'Institut national de la statistique (INS).

Dans son récent rapport sur les indices de chiffres d'affaires dans le commerce et les services, au deuxième trimestre 2020, l'INS a noté une baisse des ventes en lien avec la pandémie du coronavirus. La baisse des activités est perceptible dans toutes les branches du commerce, souligne l'enquête, notamment dans le commerce de gros et activités des intermédiaires. Pendant la même période étudiée, les auditeurs ont observé une forte baisse du chiffre d'affaires des services immobiliers (-27,0%) par rapport aux données d'avant la crise sanitaire. La même courbe a été observée au niveau des services d'information et de communication.

« L'indice global du chiffre d'affaires des services d'information et de communication a connu un net repli de 7,6% en glissement trimestriel. Ce ralentissement du chiffre d'affaires résulte principalement de la baisse des recettes des services de télécommunications (-7,6%). Cette baisse du chiffre d'affaires est toutefois modérée en comparaison aux autres secteurs d'activités, où le chiffre d'affaires reste en fort retrait », souligne le rapport.

Globalement, le repli des activités est imputable à la chute de l'activité des secteurs de l'enseignement (-91,2%) ; des activités artistiques, sportives et récréatives (-60,0%) ; de l'hébergement et restauration (-40,3%) ; des activités immobilières (-27,0%) ; des transports et entreposage (-26,5%) ; de la persistance de la pandémie de la Covid-19 et les mesures restrictives y relatives.

Fiacre Kombo

ASSURANCES

Serge William Landry Massembo à la tête de l'ARC

Le nouveau directeur général des Assurances et réassurances du Congo (ARC), Serge William Landry Massembo Doumou, a été installé le 9 mars à Brazzaville, par le conseiller aux institutions financières nationales et à la monnaie du ministre des Finances et du Budget, Bernard Ngazo.

Conscient de nombreux défis qui l'attendent, Serge William Landry Massembo Doumou s'est dit confiant d'emmener l'ARC vers des horizons meilleurs afin qu'elle soit à la hauteur des attentes de la population dans le contexte actuel marqué par la Covid-19. « Nous sommes là pour travailler. Beaucoup ont gagné pendant la crise. Pourquoi pas nous ? Il nous faudra trouver des solutions pour rehausser et améliorer notre structure et relever les défis qui lui sont assignés », a-t-il déclaré.

Au cours de cette cérémonie, Serge William Landry Massembo Doumou a signifié que l'ARC est une grande structure, qui a cinquante ans d'expérience, dont vingt-cinq ans en monopole et vingt-cinq ans avec la libéralisation du marché des Assurances. Conscient de ce que ladite société évolue dans un environnement hautement concurrentiel, le nouveau directeur devra mettre toute son expérience au profit de cette structure afin de la développer et l'améliorer.



Serge William Landry Massembo Doumou/DR

A cet effet, Serge William Landry Massembo Doumou a invité ses collaborateurs à redoubler d'efforts pour répondre à l'ensemble des besoins. « Nous devons travailler en équipe et avec détermination et motivation. Chaque travailleur doit être un agent commercial de l'ARC. Nous devons saisir l'opportunité des pistes qui s'offriront à nous. Nous ne devons pas faire du sur-

place mais plutôt aller vers les clients afin de répondre à leurs attentes », a-t-il souhaité.

Créée en 1973, l'ARC est l'assureur N°1 à pratiquer les opérations d'assurances et de réassurances au Congo. Elle est régie par le code de la Conférence interafricaine des marchés d'assurances au capital social de 3,5 milliards de francs CFA.

Gloria Imelda Lossele

COVID-19

Le Congo reçoit cent mille doses de vaccin Sino pharm

Le ministre en charge des Affaires étrangères, Jean Claude Gakosso, a réceptionné le don de la Chine, le 10 mars à Brazzaville, en présence de ses homologues de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, ainsi que de l'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin.

« Il faut qu'on se réjouisse de ce que le Congo vient de recevoir son premier lot de vaccin contre la maladie à coronavirus Covid-19. C'est la preuve que le gouvernement tient ses promesses », a déclaré le ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, en précisant que la campagne de vaccination débutera au cours du mois de mars.

Pour sa part, l'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin, a signifié que cette donation de vaccins Sino pharm s'inscrit dans le cadre de la réalisation de la promesse faite par le président Xi Jinping lors du sommet Chine-Afrique sur la solidarité contre la Covid-19.



Le ministre des Affaires étrangères réceptionnant le don de la Chine

D'autres doses vont s'ajouter
Le Pr Alexis Elira Dokekias, deuxième vice-président de la Commission technique de

la Task force, a indiqué que le Congo va recevoir une deuxième vague de vaccin constituée d'un million de

dose de la part des Emirats arabes unis. D'autres vaccins vont provenir de l'initiative Covax de l'Union

africaine.

Signalons que le plan national de vaccination a été adopté avec l'appui des partenaires. Selon le schéma prévu, la première dose sera injectée au cours de ce mois. La vaccination va se poursuivre au fur et à mesure que les vaccins vont arriver.

Les premières personnes à vacciner sont les agents de santé, la force publique, les personnes qui ont plus de cinquante ans qui souffrent des comorbidités, c'est-à-dire des maladies associées qui sont des facteurs aggravant de la Covid-19, notamment l'hypertension, le diabète, et d'autres personnes les plus exposées. En définitive, le Congo attend deux à trois millions de doses de vaccin.

Guillaume Ondze

CIESPAC

Trente et un finalistes décrochent leur master II en santé publique

Les étudiants finalistes de la deuxième promotion (2018-2020) du Centre inter-Etats d'enseignement supérieur en santé publique d'Afrique centrale (Ciespac) ont soutenu leur mémoire en master II du 9 au 11 mars à Brazzaville.

Les trente et un étudiants finalistes originaires des pays de la Cémac ainsi que du Burkina Faso et de la RDC ont été formés dans trois filières : Gestion des établissements et services de santé (GESS), Gestion des programmes de lutte contre les endémo-épidémies (GPÉE) et Santé communautaire et promotion de la santé (SCPS).

L'impétrante Alice Akinda a soutenu sur : « Connaissance, attitudes et pratiques des services des usagers de l'hôpital de référence de Bacongo sur l'hypertension artérielle en janvier 2021 ». Elle a révélé plusieurs statistiques sur l'hypertension artérielle dans certains pays de la Cémac. Au Congo, a-t-elle rappelé, en s'appuyant sur les données de Kimbaly et Kaky en 2009, la prévalence de l'hypertension artérielle est de 32,5%.

Par contre, Farida Etroubeka Tsono a soutenu sur : « Facteurs explicatifs aux pathologies chez les personnes âgées à Brazzaville en 2020 ». Elle a notifié, après une étude réalisée au sein des ménages,

plusieurs cas de pathologies neuropsychiatriques et oséoarticulaires au sein de la classe des seniors causés par l'alimentation des produits congelés et le manque d'exercice physique.

Pour sa part, Nana Pamela, une autre impétrante, a soutenu sur les : « Facteurs explicatifs des maladies hydriques chez les enfants de 0 à 5 ans dans l'aire de santé du dispensaire urbain d'Ebolowa-Cameroun ». Elle a souligné plusieurs facteurs dont l'alimentation.

Emu par les différentes interventions des finalistes en master II, le professeur Léon Hervé Iloki, l'un des membres du jury à cette série de soutenances, a indiqué : « Nous encourageons le travail scientifique réalisé par le centre inter-Etats d'enseignement supérieur en santé publique d'Afrique centrale ». « Les travaux scientifiques réalisés par ces finalistes formés par le Ciespac impliquent la manipulation des théories, de concepts et chiffres précis qui s'accompagnent aussi

d'un vocabulaire tout aussi claire », a commenté un autre membre du jury.

Ces finalistes ont formulé plusieurs recommandations aux différents ministères, aux ONG, aux représentations des organismes internationaux et aux services publics de certains Etats de la Cémac pour l'amélioration des conditions de santé des populations, la promotion des services de santé et d'hygiène.

Signalons qu'au terme de la période des pré soutenances qui a servi de réexamen, trente et un travaux de mémoires ont été jugés recevables sur les quarante-deux. Onze mémoires ont été recalés.

Par ailleurs, la première promotion 2016-2018 avait enregistré un effectif de vingt-quatre lauréats sur les vingt-quatre inscrits dont vingt Congolais, deux Camerounais, une Gabonaise et un Tchadien. Ils étaient formés en gestion des établissements et services de santé ainsi qu'en gestion des programmes de lutte contre les endémo-épidémies.

Fortuné Ibara

SANTÉ PUBLIQUE

L'Allemagne envisage d'apporter son appui à la clinique des albinos

L'ambassadeur de l'Allemagne au Congo, Wolfgang Klapper, a annoncé le 6 mars l'existence des réalisations dans le domaine des micro-projets au niveau de la chancellerie, lors de sa visite à la clinique « Johny Chancel », située dans l'arrondissement 4, Moundali.

L'objectif est de se rendre compte des actions menées par cette organisation non gouvernementale en faveur des albinos au Congo. Le diplomate allemand a expliqué que les micro-projets peuvent soutenir les efforts de la clinique sur le volet matériel. Il a promis mettre en liaison les institutions d'Europe œuvrant dans le même domaine avec la clinique.

Sa descente à la clinique s'est effectuée en présence du maire de l'arrondissement 4, Moundali, Bernard Bantantou également président d'honneur de l'association éponyme Johny Chancel Ngamouana. Bernard Bantantou a déploré à cette occasion, la stigmatisation que vivent les albinos dans la société. Il a assuré cette couche vulnérable de son appui multiforme.

Le président de l'association éponyme, Johny Chancel Ngamouana, a présenté les différentes actions réalisées par la clinique à travers une projection vidéo : la campagne de dépistage du cancer de la peau, la distribution des crèmes solaires aux albinos, les évacuations sanitaires de ces personnes à l'extérieur du pays ainsi que les soins gratuits destinés à cette catégorie de personnes vivant au Congo.

Abordant la question de l'accompagnement à la clinique, le président de l'association a indiqué que la clinique est confrontée au problème de financement et de logement.

Il a émis le souhait aux partenaires de venir en aide à l'association. « La clinique a besoin de partenaires extérieurs pour pérenniser ses actions et réussir le combat. La clinique vise à avoir des soins appropriés parce que parmi les anomalies dévastatrices figurent le cancer de la peau avec 95% de décès dans le monde, les maladies des yeux ainsi que des cheveux », a-t-il déclaré.

En rappel, l'association Johny Chancel avait lancé, en janvier dernier, l'opération gratuite de traitement du cancer de la peau et des tâches noires à tous les albinos. L'anomalie est causée par l'exposition excessive au soleil et à un manque d'entretien permanent de la peau. Au total, 260 personnes atteintes de cancer de la peau ont été soignées gratuitement.

L'opération se déroule normalement avec l'implication des médecins dermatologues étrangers venus du Mali.

Lydie Gisèle Oko

SANTÉ COMMUNAUTAIRE

Examen du document stratégique national

Les partenaires techniques et financiers se sont réunis, le 9 mars, en atelier pour examiner le document stratégique national en santé communautaire en vue de faire de ce document un guide pour toutes les actions de promotion de la santé à base communautaire au Congo.

Le document a été présenté par le directeur des soins de santé communautaire, le Dr Jean Martin Mabiala. La communication a porté sur le plan stratégique national, la hiérarchisation des niveaux d'offre des soins de base communautaire, les axes stratégiques ainsi que les résultats attendus.

L'objectif d'ici 2025 est de contribuer à l'amélioration de l'état de santé de toute la communauté ; du cadre juridique institutionnel et de gouvernance de santé de base communautaire au Congo et de permettre l'accès universel aux soins de service de base communautaire, a indiqué l'orateur. Cette amélioration ne sera possible qu'avec la participation effective et harmonieuse aux efforts socio-sanitaires de développement. Abordant la question des axes stratégiques, le Dr Jean Martin Mabiala a insisté sur la vulgarisation des textes juridiques de l'approche de santé à base communautaire aux différents niveaux du système de santé, le renforcement du leadership et la coordination ainsi que du pilotage des interventions à base communautaire aux différents niveaux du système de santé et bien d'autres.

Selon lui, les résultats attendus



Les partenaires techniques et financiers lors de l'atelier (Adiac)

sont axés sur le renforcement en matière de suivi et évaluation totale des structures de santé mises en œuvre à base communautaire et l'accès aux soins et services de santé communautaire, etc.

Le chef de section de suivi de l'enfant à l'Unicef, Soliou Badarou, a expliqué, de son côté, que la stratégie nationale en santé communautaire s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan de coopération Congo-Unicef 2020 à 2024 et du plan national de développement sanitaire 2018 à 2022. Les statistiques liées à la mortalité infantile, poursuit-il, sont encore

élevées avec 21, 36, 52 pour 1000 naissances vivantes respectivement comme mortalité néonatale, mortalité infantile et mortalité infanto juvénile. Parmi les facteurs de mortalité infantile figurent les infections liées aux infections respiratoires aiguës, au paludisme, à la rougeole, la diarrhée, la malnutrition et le VIH pédiatrique.

« Selon l'enquête par Grappes à Indicateurs multiples (MICS 2014-2015), la malnutrition reste aussi une préoccupation majeure avec 21% des enfants du pays ayant un retard de croissance et 8,2% souffrant

d'émaciation dont 2,6% avec une malnutrition aiguë sévère ».

Il a souligné que les pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant inadéquates menacent le développement de l'enfant et provoquent la malnutrition. La même enquête a montré que 31,9% des mères ont allaité leur enfant de moins de six mois et 24,1% des enfants de six à vingt-trois mois ont été nourris avec une alimentation suffisamment diversifiée.

A l'ouverture des travaux, le directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la Population, Florent

Balandamio, a défini les objectifs de l'atelier : mettre à la disposition des acteurs de terrain un document de stratégie de santé communautaire aligné sur les priorités nationales et conformes aux standards internationaux ; cartographier les interventions de santé, la nutrition, le VIH et Wash au niveau communautaire et identifier les Gaps d'intervention, collecter, analyser les données et identifier les goulots d'étranglement qui limitent l'offre et la demande des services de santé communautaire de qualité au niveau du district, départemental et national ainsi que proposer les axes d'interventions prioritaires de santé communautaire dans différents plans et programme de santé et des secteurs connexes.

Le plan stratégique national des interventions à base communautaire, ajoute Florent Balandamio, sera un instrument important qui va définir les actions de santé communautaire. Il viendra en appui aux programmes de santé et aux districts sanitaires dans l'atteinte des objectifs de base à l'endroit des populations vulnérables en particulier les femmes et les enfants.

Lydie Oko

8 MARS

L'association Entre les trois parmi les cinq s'engage à l'insertion des jeunes

L'association Entre les trois parmi les cinq que préside Love N'Guesso a annoncé, le 8 mars à Brazzaville, à la faveur de la Journée internationale des droits de la femme, vouloir œuvrer dans les activités socio-économiques et culturelles pour lutter contre l'oisiveté juvénile.

L'objectif poursuivi est de réinsérer les jeunes dans la vie active en favorisant leurs initiatives entrepreneuriales agricoles. Afin de parvenir à ces objectifs, l'organisation apolitique et à but non lucratif dispose d'un vaste étendu de terre pour mettre en œuvre l'un de ces projets et travailler avec la main d'œuvre jeune.

« Ouverte à tous les jeunes y compris les étrangers, notre association œuvrera pour réparer les injustices sociales, pour le bien-être et la cohabitation intergénérationnelle. Pour nous, les problèmes du complexe de la race entre les continents sont refusés », a indiqué Love N'Guesso.

Emu par les initiatives de cette organisation, Gaspary Jean Bazolo Koutata, attaché socioculturelle à la mairie de Madibou, 8e arrondissement de Brazzaville, et Maurice N'Guesso, invité d'honneur à cette rencontre juvénile, se sont engagés à : « soutenir l'association en apportant un soutien multisectoriel à leurs actions dont celles liées à l'émancipation de l'orchestre Nouvelle Eclipse ».

Par ailleurs, selon l'association



Les officiels lors de la cérémonie Adiac

Entre les trois parmi les cinq, la journée du 8 mars ne doit pas être une opportunité de marketing sexiste mais une occasion pour les filles et femmes

de réinventer leurs mérites. Un musicien slameur, membre de cette association, a aussi, pour sa part, dénoncé la crise des valeurs morales de la jeunesse et a

sollicité du public la promotion des vertus.

En défaveur des filles et des femmes, l'association Entre les trois parmi les cinq a déploré

leur faible taux de scolarisation, le faussé observé pour la mise en œuvre de la parité, le poids de la tradition pour certaines questions de la vie sociale et l'égo masculin.

Ainsi donc, la vice-présidente de l'association, Julie de Reine M'Bili, a fait un rappel sur les bases historiques de la Journée internationale des droits de la femme. Elle a aussi convié les organisations africaines à mettre fin aux combats des filles et des femmes qui sont accentués par les coutumes et dogmes religieux. « Dès maintenant, que les femmes se démarquent dans l'action pour promouvoir le leadership féminin. Nous avons acquis des terres pour promouvoir l'agriculture et œuvrons pour la réinsertion professionnelle des jeunes », a-t-elle déclaré.

Signalons que l'agriculture renforce les organisations ainsi que les collectivités en leur fournissant un moyen de revenus et de subsistance. Elle nourrit les familles grâce à la production de cultures améliorées et protège la terre à travers les pratiques agro-écologiques.

Fortuné Ibara

«...Les femmes se démarquent dans l'action pour promouvoir le leadership féminin. Nous avons acquis des terres pour promouvoir l'agriculture et œuvrons pour la réinsertion professionnelle des jeunes »

GRANDE MURAILLE VERTE

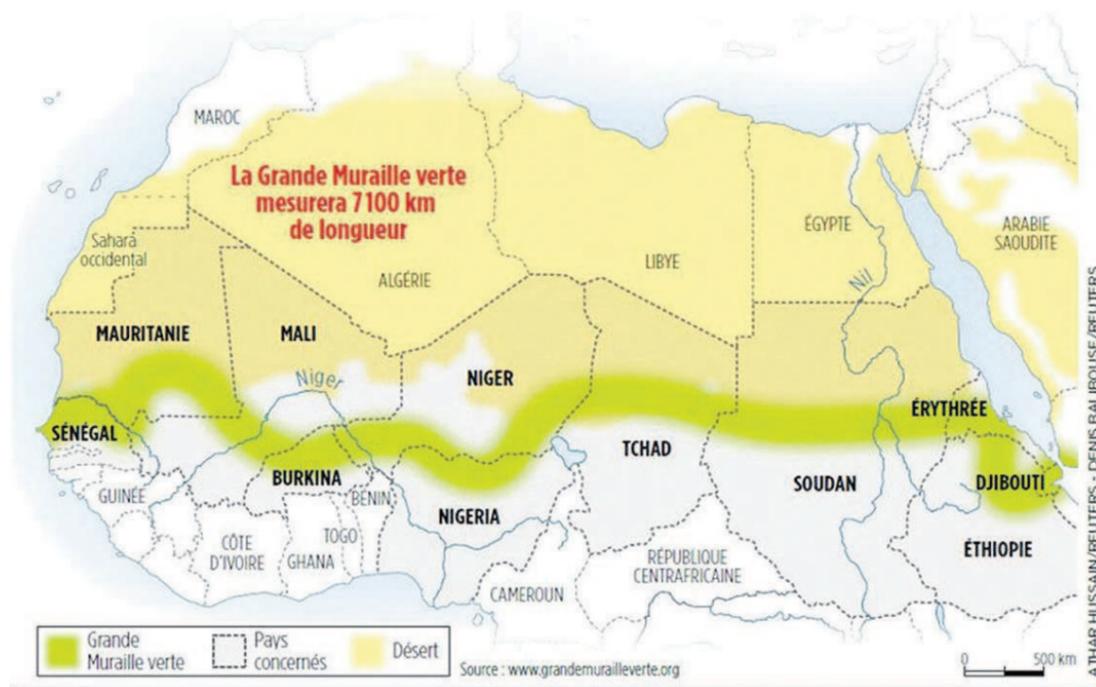
Inclure les communautés dans le processus

A cause des évolutions climatiques, l'Afrique subsaharienne est confrontée à des défis multiples, souvent interconnectés : la sécurité alimentaire et hydrique, la réduction de la dégradation des terres, la gestion durable des ressources naturelles et des écosystèmes ou encore la réduction de l'extrême pauvreté.

Des enjeux qui risquent d'être exacerbés par l'augmentation de la population - de 1,4 milliard d'ici à 2030 et de 2,1 milliards d'ici 2050. Au cœur du continent s'étend une vaste région tropicale aride et demi-aride appelée Sahel, qui traverse les pays bordant le sud du Sahara du Sénégal à Djibouti. Dans cette zone, 2/3 de la population vivent de la production animale et végétale. « Sur le plan environnemental, la hausse des températures et la modification des régimes de précipitations tendent à y exacerber les aléas environnementaux, accélérer la désertification, compromettre la sécurité alimentaire et accroître la dégradation de la biodiversité et des services écosystémiques », a expliqué Sougheh Cheik, de l'Institut de recherche pour le développement (IRD). Les sécheresses sont devenues une urgence prioritaire dans la région. La désertification touche 45% de la superficie et concerne 500 millions de personnes.

La désertification, une grande menace pour le Sahel

Le Sahel est sous la menace de la désertification, pourtant il dépend de l'agriculture et du pastoralisme. A cela s'ajoutent des facteurs anthropiques (urbanisation, surexploitation des sols, feux de brousse



et surpâturage), et un niveau élevé de pauvreté, une croissance démographique rapide et des conflits. Des défis multidimensionnels et interdépendants qui se heurtent à la faible capacité d'adaptation des systèmes socio-économiques. Au Sahel 30 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire, dont 9,4 millions susceptibles de connaître des déficits alimentaires extrêmes. Une situation qui appelle à faire de « l'adaptation une priorité de la politique climatique », selon Sougheh Cheik. Mais des progrès ont été réalisés, notamment grâce à la mise en place de fonds d'adaptation à travers la Convention-cadre des Nations

unies sur les changements climatiques (CCNUCC), l'élaboration de programmes d'action nationaux et régionaux d'adaptation et l'intégration de cette dimension aux projets de développement. La Grande muraille verte en est un exemple emblématique.

Barrière verte contre l'avancée du désert, face à 100 millions d'ha dégradées à restaurer

L'idée de « résister à l'avancée perçue du désert du Sahara n'est pas nouvelle » par un barrage vert. L'idée de la Grande muraille verte vise à stopper la désertification et la dégradation des terres dans la zone sahélienne et à améliorer

les moyens de subsistance des petits exploitants agricoles et des éleveurs de la région. La première étape consiste en la plantation d'une bande forestière de 7000 km de long et de 15 km de large qui traverserait le continent africain du Sénégal à Djibouti, le long de la limite sud du désert du Sahara (Sénégal, Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger, Nigeria, Soudan, Éthiopie, Érythrée, Djibouti). L'initiative de la Grande muraille verte a réuni les pays africains et les partenaires internationaux dans un projet qui a pour ambition de restaurer 100 millions d'hectares de terres dégradées, de séquestrer 250 millions de tonnes de carbone et de

créer 10 millions d'emplois d'ici 2030. Sur les 100 millions d'hectares prévus pour 2030, 4 millions d'hectares ont été restaurés à ce jour.

Inclure les communautés dans le processus

Au regard de la complexité des défis, « le succès d'une telle initiative est fortement tributaire d'une pacification de la région et d'une meilleure appropriation du projet par les communautés locales à travers une approche plus inclusive », a souligné Sougheh Cheik, avec un défi, « l'identification des zones propices au boisement et/ou aux pratiques agricoles ». Selon une étude récente, 43,5 % de la superficie du Sahel et 25,6 % de celle de la zone proposée pour la Grande muraille verte ne sont pas propices à une plantation durable. Sougheh Cheik appelle à « combiner la plantation d'espèces d'arbres bien choisies avec d'autres formes d'utilisation des terres (cultures, pâturages, cueillette, etc.), ce qui nécessite un cadre foncier et juridique. Il serait enfin important de mieux concilier les connaissances scientifiques et les savoirs traditionnels des populations locales pour trouver les meilleures solutions grâce à des approches participatives et novatrices de restauration de terres dégradées ».

Noël Ndong

LÉGISLATIVES EN RCA

L'ONU exhorte la communauté internationale à plus de vigilance

Prélude au second tour des élections législatives qui auront lieu, le 14 mars en République centrafricaine, le Haut commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) a fait une déclaration invitant la communauté internationale à plus de vigilance, afin de contrer tout acte de violence.

Selon le HCDH, l'objectif principal du message est de manifester l'inquiétude de l'ONU et d'attirer l'attention de la communauté internationale sur le risque d'un regain de violence dans le pays durant cette période sensible. Car, la RCA est actuellement en proie à l'instabilité. Ainsi, le HCDH est préoccupé à éviter la répétition d'abus de droits observés lors du processus électoral de décembre dernier.

« Le premier tour du scrutin parlementaire et l'élection présidentielle ont été marqués par une violence liée principalement

à une nouvelle coalition de groupes armés, connue sous le nom de Coalition des patriotes pour le changement (CPC). Celle-ci s'est opposée à la tenue des élections après avoir lancé un appel violent au boycott du processus. En conséquence, il y a eu une forte hausse des violations des droits de l'homme et des abus documentés avant, pendant et après les élections », a rappelé la porte-parole du HCDH, Ravina Shamdasani, lors d'un point de presse tenu à Genève, avant de signifier que du 1^{er} octobre au 31

décembre 2020, la division des droits de l'homme de la Mission des Nations unies en RCA (Minusca) a documenté cent quatre-vingt-cinq incidents de violations et d'abus des droits humains.

Par ailleurs, pour l'ONU, les forces de sécurité doivent protéger les civils, prévenir la violence et agir en conformité avec le droit international relatif aux droits de l'homme et le droit international humanitaire.

La Minusca déterminée à appuyer la préparation des élections législatives du 14 mars

Pour l'Organisation des Na-

tions unies, le seul moyen de briser le cycle de la violence en RCA et d'apporter la paix et la stabilité au pays, sans lesquelles il ne pourra pas se remettre de sa situation économique désastreuse. Pour ce faire, toutes les allégations de violations des droits de l'homme commises doivent faire l'objet d'enquêtes indépendantes et efficaces et les auteurs présumés doivent être poursuivis. « La Minusca continuera son appui aux préparatifs des élections législatives du 14 mars. D'autant plus, au titre des efforts que déploie la mission onusienne

pour créer un environnement propice à la tenue des élections, il y a eu une rencontre avec le commandant local de la Coalition des patriotes pour le changement/Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique. Le commandant a fait part de son engagement à faciliter l'organisation d'élections législatives pacifiques », a ajouté Ravina Shamdasani, en concluant que la Minusca termine cette semaine, le déploiement des supports électoraux dans les seize préfectures et assurera la sécurité de ces élections.

Rock Ngassakys

CINÉMA

« Paradoxe » dévoilé au public

Deuxième court-métrage du réalisateur congolais Dinel Desouza, « Paradoxe » a été projeté en avant-première le 8 mars dernier à Brazzaville. Avec une trame soignée, le film a tenu en haleine le public qui a salué les efforts du réalisateur.

« Paradoxe » ne dure que 26 min, mais il reste un film poignant, de par le thème qu'il aborde : les violences faites aux femmes. Il a été construit de sorte à faire revoir, encore et encore, aux téléspectateurs les scènes phares dénonçant cette barbarie. Véritable voyage de réflexion, loucher les premières images, reviendrait à s'embrouiller sur la suite du scénario. Une intrigue mystérieuse qui se marie bien avec le titre.

Alors que son mari, un jeune policier, va en mission de service, Hancia reçoit la visite inattendue du collègue et ami de son conjoint. Homme violent avec sa partenaire, il abuse sauvagement de Hancia qu'il convoitait depuis longtemps. Dégoûtée de la situation, la jeune femme commet l'irréparable pour se rendre elle-même justice.

« A travers ce film, je conseille les hommes à bien entretenir leurs femmes et à respecter celles des autres. Peu importe son rang social, la femme n'est pas un animal à qui l'on doit cruellement ôter honneur et dignité. Aussi, j'exhorte les femmes à ne pas se faire justice en cas de viol, mais à recourir aux autorités compétentes. Car en voulant se rendre justice, Hancia écoperait de 25 ans d'emprisonnement », a invité Dinel Desouza.

Ainsi, au nombre des thèmes



Hancia disant au revoir à son conjoint, juste avant de vivre le drame de sa vie DR

qu'aborde le court-métrage, on note : la violence conjugale, la convoitise, l'abus sexuel, la trahison, le respect de la femme, la vengeance, la justice, etc. Le casting du film se compose ainsi de : Estelle N'Dinga, Kelly Kamala, Jhancy Ngandzie, Safy M'viri, Fox D'air.

Réalisé et produit avec des moyens de bords, « Paradoxe » est le signe qu'on peut bien faire avec peu. A l'image d'un caïd assoiffé de cinématographie, Dinel Desouza avait ressenti le puissant désir de faire ce film au sortir du confinement, en mai. Conscient de la crise sanitaire et économique, il savait que ce n'était pas du tout gagné mais il s'est entêté et aujourd'hui, sa persévérance a porté son fruit. « Un grand merci à toute l'équipe qui

a cru au projet et travaillé dur pour que tout soit au point. Je remercie également tous ceux qui sont venus assister à l'avant-première du film », a-t-il déclaré.

En dépit des éloges d'autres cinéastes et du public, « Paradoxe » a reçu quelques critiques que Dinel Desouza a promis de mettre à profit dans la réalisation de son prochain long métrage portant le titre éponyme de ce dernier film, ainsi que dans la suite de sa carrière.

De son vrai nom Giorvani Dinel Dzalou, l'auteur du film est un acteur, réalisateur et producteur cinématographique congolais depuis près de 10 ans. Il est également le réalisateur des films « Wanted » et « Pona nini ? ».

Merveille Atipo

ELECTION À LA CAF

Bientôt une nouvelle équipe dirigeante

Le congrès de la Confédération africaine de football (CAF) est prévu ce 12 mars à Rabat, au Maroc. Au terme de ce grand rendez-vous, la CAF aura, sans nul doute, une nouvelle équipe dirigeante puisque le président sortant, le Malgache Ahmad Ahmad n'est pas éligible à cause de la sanction du tribunal arbitral de sport. Plusieurs acteurs du football continental sont rangés derrière le milliardaire Sud-Africain Patrice Motsepe.

À quelques jours de l'élection, il n'en reste déjà plus qu'un. L'Ivoirien Jacques Anouma, le Sénégalais Augustin Senghor et le Mauritanien Ahmed Yahya ont renoncé, samedi 6 mars, à se présenter à la présidence de la Confédération africaine de football. Le Sud-Africain Patrice Motsepe reste le seul candidat en lice et fait office de favori.

Les quatre hommes étaient réunis dans la capitale de la Mauritanie Nouakchott pour assister à la finale de la CAN-U-20. Si sur le terrain le Ghana a pris le meilleur sur l'Ouganda (2-0), le véritable événement de la soirée s'est déroulé au centre des Congrès où étaient réunis plusieurs dirigeants sportifs.

« Ces quatre messieurs, ici

devant vous, je veux les féliciter un par un. Félicitations, Jacques, bravo. Félicitations, Augustin, bravo. Félicitations, Ahmed, mabrouk. Congratulations, Patrice. Ces quatre messieurs ont rendu l'impossible possible. Ils ont montré, ils ont démontré qu'il était possible de faire équipe derrière un projet, derrière un programme, derrière une vision, qui est la vision de projeter, de propulser le football africain au sommet mondial », a déclaré le milliardaire qui est en même temps président du club Mamelodi Sundowns.

Cette initiative de regrouper tous les candidats, au tour d'un seul projet, vient du président de la Fédération internationale

de football et association (Fifa), Gianni Infantino.

Une décision qui a été critiquée par certains acteurs du football africain, parmi lesquels Musa Bility. L'ancien membre du comité exécutif de la CAF s'en est pris à Gianni Infantino dans un communiqué. Il comparé ce dernier à l'ancien roi des Belges Léopold II, qui a été « le dirigeant et propriétaire absolu du Congo de 1885 à 1908 ».

Patrice Motsepe affirme avoir été plutôt frileux lorsqu'on est venu le chercher pour tenter de succéder au Malgache Ahmad, à la tête de la CAF. Mais le voilà décidé à réformer l'institution au pas de charge afin que le foot africain devienne « le meilleur du monde ».

Rude Ngoma

VIENT DE PARAÎTRE

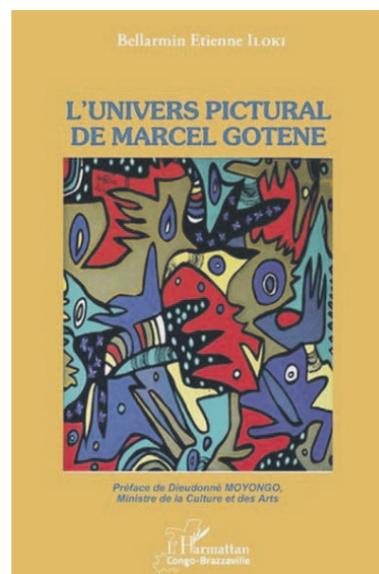
«L'Univers pictural de Marcel Gotène « de Bellarmin Étienne Iloki »

Parue le 18 février, à la veille de la date anniversaire de la mort de Marcel Gotène en 2013, une nouvelle œuvre explore son univers pictural.

Préfacé par le ministre de la Culture du Congo-Brazzaville, Dieudonné Moyongo, cette œuvre revisite l'univers de Marcel Gotène dans sa dimension cachée, celle du territoire, de l'espace nécessaire à son équilibre, qui devient culturelle.

«L'Univers pictural de Marcel Gotène», Collection «Beaux arts peinture, dessin» de L'Harmattan Congo Brazzaville, jette une lumière sur la connaissance que nous pouvons avoir d'autrui et sur le danger que nous courons à ignorer cette dimension cachée. Dans ce monde qui nous submerge d'informations, on comprend aisément pourquoi il est possible de se sentir perdre pied à l'intérieur de son propre territoire. Mais il faut constater aussi le sentiment croissant d'une perte de contact globale avec le cosmos. D'où le besoin chez Gotène d'élaborer, à partir de la communication non verbale de l'art, une théorie de la culture originelle (nombreuses illustrations en couleurs).

Bellarmin Étienne Iloki est docteur de l'université Michel de Montaigne -Bordeaux III -



France. Maître de conférences CAMES, il est professeur de littérature française et comparée à l'université Marien-Ngouabi, au Congo-Brazzaville. Responsable du Parcours-type Langue et littérature françaises à la faculté des lettres, arts et sciences humaines, il est par ailleurs directeur général du Livre et de la Lecture publique au ministère de la Culture et des Arts.

Marie Alfred Ngoma

THÉÂTRE

«Pinocchio» attendu sur les planches à Brazzaville

La célèbre bande dessinée adaptée au cinéma par Walt Disney sera jouée sur les tréteaux de la salle Savorgnan-de-Brazza par le théâtre à la carte de Pointe-Noire, les 26 et 27 mars.

Dans une adaptation de Joël Pommerat et une mise en scène d'Alexandra Guenin, le spectacle de théâtre «Pinocchio» sera à l'affiche à l'occasion de la célébration de la journée internationale du théâtre.

L'intrigue : un vieil homme seul, un jour, crée une marionnette à partir d'un arbre foudroyé dans sa parcelle. Par miracle ou par magie, le pantin s'anime et découvre les sentiments, les sensations, les tristesses et les bonheurs de la vie. De mauvaises rencontres l'emmènent sur la voie du mensonge, de l'ingratitude et de la solitude. Une fée lui offre la chance de devenir un enfant de chair et de sang en échange d'une remise en question de son comportement et de ses principes. Y parviendra-t-il ? Cette représentation théâtrale ébouriffante, loufoque et burlesque est offerte par les comédiens Hardy Mougondo, Pierre Claver Mabiala, Pavely Lech Manga, Mouz Ferregane, Harvin Isma Bihani Yengo, Andrane Mbemba et Alex Guenin avec à la régie d'Orlande Zola et Tony Mbal.

Signalons que Les Aventures de Pinocchio est un roman pour enfants écrit en 1881 par le journaliste et écrivain italien, originaire de Toscane, Carlo Lorenzini, plus connu sous son nom de plume : Carlo Collodi. Il met en scène le personnage de Pinocchio, pantin de bois dont le nez s'allonge à chacun de ses mensonges. À partir du 10 avril, ce spectacle sera diffusé sur les chaînes locales de télévision et de radio en épisodes de quinze minutes.

Hervé Brice Mampouya

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU NUMÉRO DE

jeune **afrique**

N° 3098 - MARS 2021



GRAND FORMAT

Congo, un scrutin... et après ?

ÉCONOMIE

À l'heure de la *green economy*

LE MATCH :

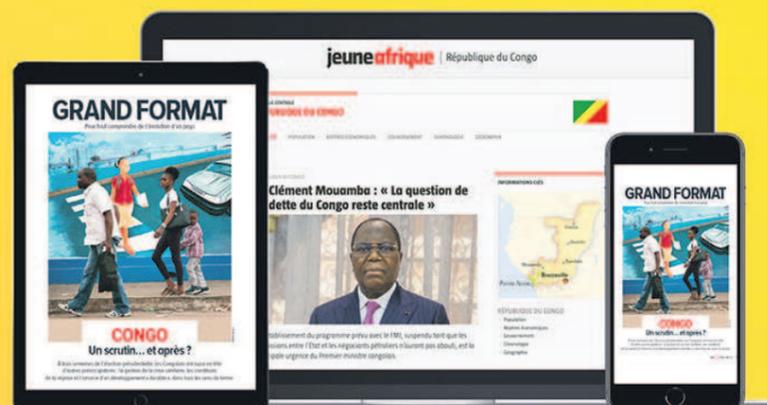
Kaïs Saïed vs Hichem Mechichi



DISPONIBLE DÈS MAINTENANT CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX !

Retrouvez également
toute l'actualité africaine
sur le site et les applications
de Jeune Afrique

www.jeuneafrique.com



JEUNE AFRIQUE
MEDIA GROUP



AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'appel à manifestation d'intérêt pour la sélection d'Experts Immobiliers pour le compte de la Banque Commerciale Internationale (BCI).

La Direction Générale de la Banque Commerciale Internationale (BCI) Congo, lance un appel à agrément pour sélectionner un ou plusieurs cabinets d'expertises immobilières afin de constituer un pool d'experts qui pourront l'orienter en toute impartialité.

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement - consortium - de soumissionnaires) qui sont établies en République du Congo et respectant le règlement de la présente consultation.

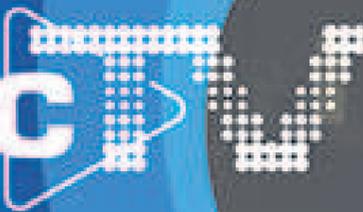
- ✓ Le dossier d'appel à manifestation d'intérêt y afférent est téléchargeable, sans frais, sur le site internet de la BCI à partir du mardi 09 mars 2021: <https://www.bcicongo.com/> ;
- ✓ Et sous la référence de publication : **AO 001/2021/BCI/CG**
- ✓ Il peut également être obtenu sur demande par mail adressé à : appel-offres@bcicongo.com

Les offres devront être déposées, sous pli fermé, au plus tard le mercredi **24 mars 2021 à 12h00mn**, délai de rigueur, au siège de la banque, sis AVENUE AMILCAR CABRAL B.P. 147 Brazzaville, République du Congo.

Attention : Pôle Ressources & Moyens ; Département Achat (2eme étage). Tél: +242 05 676 02 23

Pour tout renseignement complémentaire, les soumissionnaires peuvent s'adresser à la BCI par courrier électronique à l'adresse : appel-offres@bcicongo.com

SIEGE SOCIAL : AVENUE AMILCAR CABRAL, CENTRE VILLE B.P 147 BRAZZAVILLE CONGO
Tél : (+242) 05 715 35 06 • bcicongo.com
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 12 870 340 000 FCFA / RCCM : CG/BZV/07-B-633 - NIU : M2006110000869148 - CODE BANQUE 30013
MEMBRE DU GROUPE BCP

ADIAC 

www.adiac.tv

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sauvage-Il-Guesso
Brazzaville - République du Congo

NÉCROLOGIE

La famille et les enfants Mayola ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès de leur père, oncle et grand-père Pierre Mayola, survenu à Brazzaville, le 4 mars 2021 à l'âge de 111 ans. La veillée mortuaire se tient au n° 20 de la rue NKombo-Mankou à Massina Pk-Mfilou (3^e ruelle derrière le PSP Massina). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Les familles Yoka et Aya vous remercient pour toutes les formes d'assistance manifestées à leur égard lors du décès de leur sœur, mère, grand-mère et arrière grand-mère Yoka-Aya Marie survenu le 2 février 2021 à Brazzaville et vous convient à la messe d'action de grâce en sa mémoire qui aura lieu le 14 mars 2021 à 10h30mn en la basilique Sainte-Anne du Congo suivie d'un cocktail dans le jardin de ladite Basilique.



Les enfants Kourou, Mebiema, Mombongo et Itoni informent parents, amis et connaissances du décès de leur mère Henriette Nsoko, survenu le dimanche 7 mars 2021. Le deuil a lieu au 53 rue konda (Miadeka Ouenzé) à Brazzaville. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



Les familles Ray-Yamba, Samba et la section CBE Pointe-Noire-1 informent parents, amis et connaissances du décès le samedi 6 mars 2021 à Brazzaville de leur mère, fille, nièce, tante, sœur et amis, Ray-Samba Chancelle Médine. La veillée se tient au quartier Madibou (Marché Kimpouomo). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement..



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente:

Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos **Manifestations :**

Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso Immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



FOOTBALL-TRANSFERTS

Imbula à Portimonense, Wamangituka pisté en Angleterre et en Italie

Après plusieurs mois de galère, sans club, Imbula refait surface au Portugal, où il a trouvé du travail, alors que Wamangituka attire les regards en Premier League et en Angleterre, résultat de ses prestations cinq étoiles en Bundesliga avec Stuttgart en Allemagne.



Giannelli Imbula



Silas Wamangituka



Lucas Kalala

Le milieu relayeur international congolais, Giannelli Imbula, a finalement signé un nouveau contrat après pratiquement plus d'une année sans réellement presser. Après des essais plutôt réussis à Guingamp son premier club professionnel et à Nantes où cependant il n'avait pas signé, l'ancien joueur de Marseille où il avait été véritablement révélé au public a trouvé un point de chute à Portimonense, club de la ville de Portimao, dans le sud du Portugal, et actuel 11e au classement de la Liga Nos (D1 Portugaise). Imbula avait indiqué qu'il voulait signer dans un club qui lui correspond et où il sera à son aise.

Le joueur passé par Porto au Portugal (où il était arrivé en 2016 en provenance de Marseille pour 20 millions d'euros), Stoke City en Angleterre, Toulouse en France, Rayo Vallecano en Espagne, Lecce en Italie et Sochi en Russie, va jouer dans le neuvième club de sa carrière professionnelle. Selon des sources, le joueur a officialisé son nouveau bail qui court jusqu'en 2022. Imbula ne pourra cependant débuter qu'en août prochain, l'ouverture de la saison 2021-2022.

Un autre Congolais éclabousse de son talent la Bundesliga, au point d'attirer l'attention des cadors allemands et même en dehors de la terre

germanique. Silas Wamangituka, déjà treize buts et trois passes décisives en vingt-quatre apparitions cette saison avec le VfB Stuttgart, le jeune attaquant congolais de 21 ans ancien du Paris FC en Ligue 2 française suscite de l'intérêt en Premier League anglaise. Fulham et Everton lorgnent dans la direction de la pépite congolaise.

Auteur de vingt et un buts et onze passes décisives lors de sa première saison à Stuttgart alors en D2 allemande, Silas Wamangituka est pareillement sur les tablettes du Milan AC. Son profil serait idéal pour remplacer Zlatan Ibrahimovic qui va progressivement vers sa retraite. Et c'est

la légende et actuel directeur sportif des Rossoneri, Paolo Maldini, en personne, qui s'intéresse au jeune Congolais afin de le signer dès l'été prochain, affirme le média italien Calciomercato. Selon Transfermarkt, la valeur marchande de cet attaquant lié à Stuttgart jusqu'en 2024 est de 25 millions d'euros.

Signalons aussi la signature du premier contrat pro du jeune défenseur Lucas Kalala au Standard de Liège. Le jeune binational (Né en Belgique des parents d'origine congolaise) est arrivé à l'Académie Robert Louis-Dreyfus en 2011 à 9 ans. « Notre jeune défenseur de 19 ans a choisi de poursuivre sa route

avec le Standard de Liège où il écrit donc un nouveau chapitre d'une belle histoire commencée en 2011. Nous le félicitons pour ce choix du cœur », indique le communiqué des Rouches sur la signature de Lucas Kalala qui a évolué avec les U21 du Standard.

Il intègre le groupe des jeunes joueurs promus dans l'effectif pro des Rouches, à l'instar d'un autre binational, Michel-Ange Balikwisha. Et il va batailler dur, faire face à la concurrence, pour gagner une place dans le noyau A de Standard dont les ambitions cette saison et de disputer le play-off et arracher une place européenne.

Martin Enyimo

LINAFOOT/LIGUE 1

Mazembe bat Simba, JSK et L'Shi Sport font jeu égal

Il y a eu deux rencontres du championnat national de football, le 9 mars, à Lubumbashi entre Mazembe et Simba, ainsi qu'à Kinshasa entre la Jeunesse sportive de Kinshasa et Lubumbashi Sport.

Le TP Mazembe a sans surprise battu, le 9 mars, dans son stade de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, l'AS Simba de Kolwezi par deux buts à zéro, en match de la 18e journée du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). L'expérimenté et talentueux Trésor Mputu (35 ans), pré-convoqué par le sélectionneur des Léopards Christian Nsengi Biembe, a éclaboussé de son talent cette rencontre. C'est lui qui a délivré la passe décisive à Adam Bossu Nzali à la 33e minute pour le premier but de Mazembe coaché Isaac Kasongo Ngandu, l'adjoint de l'entraîneur titulaire Pamphile Mihayo alité.

Simba a été tenté d'opposer un

défi physique aux Corbeaux du Grand Katanga revenus de leur défaite à domicile face à Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud, leur première en compétitions africaine depuis 2012. Mais ils ont su répondre, étant plus réalistes avec l'ouverture du score dans le deuxième quart d'heure de jeu, avec un Trésor Mputu compétitif et qui a disputé plus de 75 minutes de la rencontre, avant de laisser sa place à Jean Baleke.

Mazembe a fait le break à la 75e minute par le défenseur Arsène Zola, de la tête sur un corner d'Etienne Rabbi Matongo, entré en jeu à la 68e minute à la place du buteur Adam Bossu Nzali. Notons que le onze de départ de Mazembe s'est composé du

gardien de but malien Ibrahim Mounkoro, des défenseurs Djossama Mpeko, Tandji Mwape, Arsène Zola et du Camerounais Fernando Bongnyang. Au milieu de terrain, il y a eu Ntambwe Kalonji (remplacé par Benson Ochaya à la 68e minute), Cédric Zemba, Philippe Kinzumbi et Trésor Mputu (remplacé par Jean Baleke), et en attaque Adam Bossu Nzali (remplacé par Etienne Rabbi Mayembo à la 68e minute) et Joël Beya. Le coach Omer Mbayo de Simba a fait confiance au gardien de but Nke Bopili et dans le champ, à Langata Moussa, Ilunga Kamwanga, Monga Ngoy, Kalumba Banza, Mambanzulwa, Mpoyi Ntumba, Ilunga Nsungu, Alidor Walema,

Kitwa Kalowa et Peter Mugisha. Ce succès permet à l'équipe tutéelée par Moïse Katumbi de conserver la tête du championnat avec 39 points en 17 matchs. Simba est 13e au classement avec 16 points en 18 matchs. Pour son prochain match, Mazembe fera donc face à Sanga Balende le jeudi 11 mars à Mbuji Mayi, et Simba s'opposera à l'AC Rangers à Kinshasa.

JSK et L'Shi Sport...

Dans une autre rencontre disputée le même jour au stade des Martyrs à Kinshasa, la Jeunesse Sportive de Kinshasa (JSK) a fait jeu égal d'un but partout avec Lubumbashi Sport. Jevick Kiaku a ouvert la marque à la 17e minute pour JSK, sur

penalty consécutif à une faute d'un défenseur des Kamikazes de Lubumbashi sur l'attaquant Guycha. Mais Lubumbashi Sport a égalisé à la 83e minute par Mbala Mbidi, également sur penalty accordé aux Kamikazes à la suite d'une faute du défenseur Biemissi de la JSK sur Nzenza qui venait de faire son entrée sur l'aire de jeu à la 71e minute à la place de Ngandu.

Au classement, JSK demeure à la 11e position avec 20 points (même nombre des points avec le Daring Club Motema Pembe) après 18 rencontres. Lubumbashi Sport est 15e et avant-dernier au classement, dans la zone de relégation, avec 13 points.

M.E.

JOURNÉE DE LA FEMME

Béatrice Lomeya formule un plaidoyer pour un leadership égalitaire

C'était dans l'enceinte de Royal Event au chapiteau à Kinshasa que des femmes de la RDC, réunies autour de la première dame Denise Nyakeru, ont célébré la femme, en marge de la journée internationale de droit de la femme célébrée le 08 mars de chaque année.

La ministre d'Etat chargée du Genre, Famille, et Enfant, Béatrice Lomeya Atilite, a, à cette occasion, dans une adresse, félicité la bravoure des femmes rd-congolaises qui, malgré le cadre difficile de la pandémie, n'ont pas dérogé à ce rendez-vous annuel. « Permettez-moi d'ores et déjà de souhaiter bonne fête, en dépit du contexte difficile de la pandémie de covid-19 qui nous amène à des restrictions dans les gestes et le comportement pour préserver notre propre santé et celle de nos proches », s'est-elle exprimée.

La patronne du Genre a brossé aux femmes l'historique de l'institutionnalisation de cette journée qui, d'après son récit, tire son origine de la révolte des femmes ouvrières aux Etats-Unis d'Amérique, victimes de l'exploitation économique. Béatrice Lomeya a, dans son allocution, signifié à ses pairs que le combat de ces Américaines s'est exporté partout dans le monde et est devenu celui de toutes les femmes.

En outre, la Journée internationale des droits de la femme est une occasion donnée à celles-ci d'attirer les regards du monde



La ministre d'Etat en charge du Genre, famille et Enfant, Béatrice Lomeya

entier sur toutes les questions inhérentes à la protection de droits de la femme, l'accès égal aux richesses. Par ailleurs, la commémoration de cette journée est devenue un moment crucial de soutien aux droits des femmes.

Leadership féminin pour un futur égalitaire dans le monde de la Covid-19...

Béatrice Lomeya a formulé un plaidoyer en faveur du leadership féminin qui a brillé par des ef-

forts inlassables pendant cette pandémie ayant ébranlé l'humanité. Et elle a convié les autorités rd-congolaises à soutenir la gent féminine pour un monde plus égalitaire. « Ce nouveau paradigme nous invite à por-

ter une attention particulière sur les efforts déployés par les femmes et les jeunes filles du monde entier afin de façonner un futur et une relance plus égalitaire suite à la Covid-19 », a-t-elle plaidé.

Poursuivant son speech, la ministre d'Etat a souligné le fait que les femmes jouent un rôle de premier plan dans cette lutte contre la Covid-19, et ne laissent lieu à aucun doute de leur engagement en tant que génitrices et personnes qui donnent la vie, sages-femmes, personnel soignant dans des hôpitaux. Par ailleurs, Béatrice Lomeya a déploré les violences, dont sont victimes les femmes dans la partie est de la RDC et les inégalités auxquelles ces dernières font face dans les milieux professionnels.

Outre la présence de la première dame du pays, Denise Nyakeru Tshisekedi, cette cérémonie a connu la présence de la représentante du secrétaire général des Nations unies, des députés et sénateurs, de quelques membres du gouvernement et de bien d'autres personnalités féminines du pays.

**Christopher Khonde/
stagiaire**

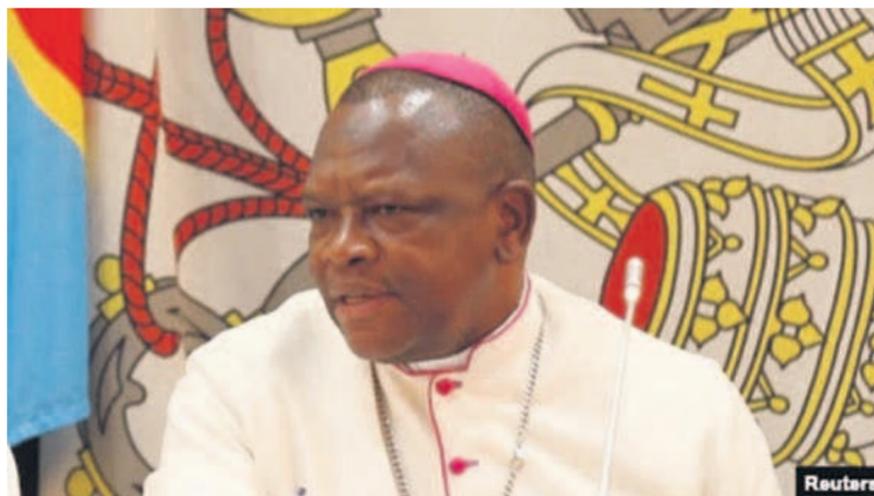
FORMATION DU GOUVERNEMENT

Fridolin Ambongo : « Il faut prendre des gens qui méritent »

Le Premier ministre, Jean Michel Sama Lukonde, a partagé le 9 Mars à fleuve Congo hôtel de Kinshasa, sa vision de gouvernance avec les chefs des confessions religieuses de la République démocratique du Congo. Il ressort de ces échanges une convergence de vues sur les priorités du prochain gouvernement.

« Le Premier ministre a invité les chefs des confessions religieuses pour partager avec eux la vision de la gouvernance qu'il veut mettre en place. Il nous a parlé du profil des personnes, de la taille et des caractéristiques du gouvernement. Je vous assure que ce sont les mêmes choses que les chefs des confessions religieuses ont mis dans leur mémo. Sur ce point, il y a une convergence de vues. Le Premier ministre s'est dit ouvert même aux interpellations des ministres au cas où quelqu'un n'allait pas sur le droit chemin. C'était un entretien cordial », a déclaré l'abbé Donatien N'Sholé qui parlait au nom des chefs religieux à l'issue de la rencontre.

Dans leur mémorandum déposé au formateur du gouvernement, les pasteurs de l'église ont insisté principalement sur le social de la population, mais aussi sur l'éthique tant des dirigeants que de la population. « Les chefs des confessions religieuses ont insisté sur le social de la population et sur l'éthique. Sans l'éthique, le social ne serait pas amélioré. Nous lui avons demandé de faire la différence. Il est jeune. Il doit mettre sa jeunesse au service de la po-



Mgr Fridolin Ambongo

pulation. Qu'il marque le pays qui est essoufflé. Et qu'il apporte un souffle nouveau », a ajouté l'abbé N'Sholé.

Pour le succès du prochain gouvernement, les chefs des confessions religieuses estiment que chacun devrait amener sa part. « Les concitoyens ont une grande contribution à apporter aussi pour la réussite de la mission confiée au Premier ministre. Les pasteurs ne peuvent qu'encourager leurs brebis à être dociles, à suivre les di-

rectives données par la hiérarchie et à mettre aussi l'éthique en pratique », a-t-il dit.

Le chef de l'église catholique en RDC a, lui aussi, insisté sur « la compétence et l'éthique » dans la composition de l'équipe gouvernementale. « Il faut prendre des gens qui méritent, il faut des gens qui ont la compétence et qui vont donner espoir au peuple », a dit le cardinal Fridolin Ambongo.

Christopher Khonde

KINDU

La « longue » prise en otage de deux médecins préoccupe l'Acaj

L'ONG, qui condamne fermement leur enlèvement et prise en otage, appelle le gouvernement à des actions de leur libération.

L'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) s'est dite profondément préoccupée par ce que cette organisation qualifie de « longue prise en otage de deux médecins » à Kindu dans le Maniema. A en croire le communiqué publié le 10 mars par cette ONG de défense des droits de l'homme, il s'agit du Dr Albert Unya Wetchi et Gustave Mwemedi Radjabo, qui ont été kidnappés par les Mai-Mai Malaika, depuis le 3 mai 2020, dans la zone de santé de Lusangi, territoire de Kabambare.

L'Acaj relève, par ailleurs, les inquiétudes des membres de leurs familles qui font constater qu'aucune démarche sérieuse n'a été entreprise jusqu'à ce jour par les autorités pour obtenir leur libération. Tout en appelant le gouvernement à des actions pour les faire libérer, cette association exhorte, en outre, la population du territoire de Kabambare à coopérer étroitement avec les services de sécurité dans la recherche de ces deux médecins.

Lucien Dianzenza

PÊCHE ARTISANALE

Maluku et Kinkole, maillons-clés de la sécurité alimentaire à Kinshasa

L'encadreur technique du Service national de développement de la pêche (Senaped), Kalibu Mino, a échangé avec les pêcheurs de ces deux contrées sur la capacité de ce secteur encore sous-exploité à Kinshasa et même dans le reste du pays de contribuer à l'alimentation des kinois, voire la création d'emplois ainsi que de bénéfices socio-économiques.

Même artisanale à 99 %, l'activité de la pêche occupe une place de choix dans les efforts de diversification de l'économie nationale. Le secteur apparaît d'ailleurs sur la liste des bénéficiaires de l'aide octroyée aux petites et moyennes entreprises par le biais du Fonds de promotion de l'industrie (FPI). Depuis quelques années, il ne se passe pas un seul jour sans que les autorités RD congolaises ou les différentes associations actives dans le secteur mobilisent les hommes et femmes vivant essentiellement de cette activité du reste très lucrative. L'ancien Premier ministre, Ilunga Ilunkamba, a révélé que plusieurs secteurs, dont l'agriculture, la santé, la recherche scientifique et innovation



Les pêcheurs appellent les kinois à consommer congolais

technologique, ainsi que de la pêche et élevage, ont connu pour l'exercice 2020 un accroissement de crédits par rapport à 2019.

Dans ce contexte, l'on comprend mieux la démarche du Senaped auprès des pêcheurs de Maluku et Kinkole. Pour son en-

cadreur technique, il était important d'assurer une formation à ces femmes qui nourrissent la capitale. La pêche, a-t-il insisté, peut jouer un rôle bien plus important en termes d'emplois et de sécurité alimentaire, sans oublier son impact indiscutable sur

la création des bénéfices sociaux et économiques. Il a invité les femmes pêcheurs de la périphérie de la Ville-province à mieux s'organiser pour faire de la pêche une véritable activité génératrice de revenus. Par ailleurs, Kinshasa peut également s'inspirer de

l'expérience des Ituriens dans le Lac Albert. En effet, dans cette province de l'est du pays, la pêche joue un rôle important dans la vie socioéconomique des originaires.

Bien exploitée, l'activité de pêche aura des nombreux effets d'entraînement dans le pays : transport, commercialisation, etc. Malheureusement, elle reste encore une activité de survie, avec des petits producteurs et des petits pêcheurs. Il devient ainsi impérieux d'accompagner le pays vers une pêcherie industrielle, avec une diversification du mode de production du poisson de façon industrielle et intensive. Jusque-là, les différents plans de relance n'ont pas permis de réaliser pleinement cet objectif.

Laurent Essolomwa

JUSTICE

Kalev Mutond récuse le magistrat instructeur de son dossier

L'ex-patron des services de sécurité congolais, qui lui reproche l'« impartialité » sur l'affaire d'« arrestation arbitraire, tortures physiques et morales, traitements inhumains et dégradants et tentative d'assassinat », sollicite son remplacement.

L'ancien administrateur général de l'Agence nationale de renseignements (ANR), Kalev Mutond, n'avait pas répondu au deuxième mandat de comparution lui adressé pour mardi dernier par le Parquet général près la Cour d'appel de Kinshasa/Gombe. Selon le média en ligne 7sur7.cd, en effet, dans sa lettre datée du 6 mars 2021 adressée au Procureur près cette juridiction, Kalev Mutond aurait sollicité le remplacement du magistrat chargé de l'instruction de ses dossiers. « Il accuse le magistrat Robert Kumbu Phanzu de partialité et rappelle que ce dernier a, par le passé, en qualité du conseiller politique du directeur général de la Direction générale de migration (DGM) et agent de ce service public, pris part active au travail de la commission des officiers de police judiciaire des services d'ordre, de sécurité et de défense de la République démocratique du Congo chargée d'examiner les mêmes faits pour lesquels il est poursuivi », note cette source.

S'appuyant sur toutes ces raisons et « dans l'intérêt d'une justice impartiale », Kalev Mutond, qui a également fait remarquer que ledit magistrat instructeur a complétement fait fi de l'avis négatif de l'actuel administrateur de l'ANR, s'opposant à ces poursuites pour des

faits commis dans l'exercice de ses fonctions publiques, exhorte le procureur général près la Cour d'appel de Kinshasa/Gombe, « de bien vouloir décharger le magistrat Robert Kumbu Phanzu de l'instruction de tous les dossiers » le concernant. L'ex-patron de l'ANR. Le fait que, malgré l'avis négatif de l'administrateur général de l'ANR contenu dans sa lettre du 23 février, a soutenu Kalev Mutond, le même magistrat instructeur tient coûte que coûte à engager des poursuites contre ma personne démontre suffisamment l'acharnement, l'inimitié ou, à tout le moins, une manœuvre de règlement des comptes personnels.

Il est rappelé que l'ex-patron des services de renseignements congolais, poursuivi pour arrestation arbitraire, tortures physiques et morales, traitements inhumains et dégradants et tentative d'assassinat, sollicite le remplacement du magistrat instructeur de son dossier après deux mandats de comparution lui adressés par le Parquet général près la Cour d'appel de Kinshasa/Gombe auxquels il n'a pas répondu. Dans le dernier mandat de comparution selon lequel Kalev Mutond devrait se présenter le 9 mars, le magistrat instructeur l'avait menacé de lui adresser un mandat d'amener en cas d'une énième absence.

Lucien Dianzenza

BUDGET 2021

Une navigation sans instruments de gestion à ce jour

L'absence d'un Plan de trésorerie et d'un Plan d'engagement ne permet pas de garantir la transparence et l'orthodoxie dans l'exécution du budget national.

A chaque exercice budgétaire, le gouvernement élabore deux outils essentiels à la bonne gouvernance des finances publiques en RDC. Il s'agit, d'une part, d'un Plan de trésorerie publié par le ministère des Finances et, d'autre part, d'un Plan d'engagement budgétaire publié par le ministère du Budget. Il faut souligner que le premier outil permet au gouvernement d'avoir des prévisions réalistes. Cet instrument de gestion et de pilotage prend en compte certains facteurs comme les fluctuations de la conjoncture et les contraintes. A cet effet, il est ajustable pour s'adapter à la réalité de terrain. Quant au Plan d'engagement budgétaire publié par le ministère du Budget, il reprend à son tour les dépenses à réaliser en fonction des recettes disponibles au cours d'un exercice. Leur élaboration se fait concomitamment pour garantir la bonne exécution du budget annuel. Ensemble, ils garantissent ainsi une certaine transparence. Le constat actuel est la non-publication d'un Plan de trésorerie et d'un Plan d'engagement budgétaire de la Loi des finances 2021. En l'absence de ces deux outils stratégiques, le gouvernement fonctionne en quelque sorte sans des instruments de bord qui lui permettent, le cas échéant, d'ajuster ses dépenses en fonction des ressources disponibles. La situation est d'autant plus inexplicable que nous entamons le mois de mars 2021 sans l'élaboration de ces deux outils. Par conséquent, la gestion des finances publiques au cours de cette période est très opaque. Outre l'impossibilité d'ajuster les dépenses en fonction des recettes, il faut craindre surtout les difficultés à effectuer un contrôle citoyen de l'exécution du budget de l'État. Sans un tel suivi, le pays ne serait pas épargné d'autres dérapages budgétaires.

L.E.



AVIS D'EXTENSION DE L'APPEL D'OFFRES No Congo BU_21_RFGS_73895 - TRAVAUX RELATIFS A LA SECURISATION DES ECHANTILLONS BIOLOGIQUES DANS LES LABORATOIRES DE DEPISTAGE COVID-19

Projet Fonds Mondial de lutte contre le Paludisme

Introduction

Cet appel d'offre a pour objet le recrutement d'une entreprise pour conduire les travaux d'aménagement relatifs à la sécurisation des zones de traitement des échantillons biologiques des cinq laboratoires impliqués dans le diagnostic de la COVID-19 en République du Congo. Il décrit les procédures et précise les conditions du marché. Le terme « soumissionnaire » se rapporte aux entreprises ou sociétés qui soumettent une proposition d'offre en vertu du présent appel d'offre.

Catholic Relief Services (CRS) a obtenu des fonds auprès de Fond Mondial pour le projet fond Mondial de lutte contre le paludisme sous la forme d'une subvention. Ce projet Fond Mondial de lutte contre le paludisme a aussi reçu un paquet d'activités précis à réaliser à travers le pays dans le cadre de la lutte contre la COVID-19. Parmi ces activités on compte entre autres le renforcement du système de management de la qualité à travers la sécurisation des zones de traitement des échantillons biologiques (entrée, salle de réception des échantillons, salles d'extraction et d'amplification).

CRS, en vertu de ce Projet Fond Mondial de lutte contre le Paludisme, invite par la présente toutes les entreprises ou sociétés qualifiées à soumettre leurs propositions sous pli scellé pour les travaux de sécurisation des zones de traitement des échantillons biologiques des cinq laboratoires impliqués dans le diagnostic de la COVID-19 en République du Congo tel que défini dans l'énoncé des travaux et du cahier de prescriptions techniques ci-joint. Les dossiers de proposition d'offres doivent être « remis en main propre à l'adresse suivante : Bureau de CRS Congo située avenue du Tribunal, près de l'Ecole Remo. Quartier : Air Afrique Brazzaville » ou « soumises par voie électronique à l'adresse : bidcg@crs.org » au plus tard le 16 Mars 2021 à midi.

Les dossiers d'offres parvenues après la date limite pourront ne pas être considérées

Les entreprises intéressées par le présent appel à la concurrence pourront obtenir une copie des documents de cet appel d'offre auprès du bureau de Catholic Relief Services située à l'avenue du Tribunal, près de l'Ecole Remo. Quartier : Air Afrique Brazzaville ou en écrivant un courrier électronique à bidcg@crs.org. Les soumissionnaires à cet appel d'offre sont tenus de fournir leur nom et leurs coordonnées (y compris leur adresse électronique) afin qu'ils puissent être informés de toute modification apportée aux documents de l'appel d'offres et/ou recevoir des éclaircissements issus de questions posées par d'autres soumissionnaires.

Ce Dossier d'appel d'offre (DAO) est composé de quatre sections et d'une série de pièces en annexe que les soumissionnaires devront remplir et joindre à leurs offres :

Partie I du l'AO : Lettre d'avis d'appel d'offres (le présent document)

Partie II de l'AO : Instructions aux soumissionnaires

Partie III de l'AO : Enonce des travaux, cahier de prescriptions techniques

Formulaires de l'AO à retourner (obligatoire) : Les pièces ci-dessous doivent être jointes au dossier de réponse à ce dossier d'appel d'offres.

Annexe A : Expériences analogues et références

Annexe B : Expérience et qualifications du personnel

Annexe C : Équipements et matériel de chantier et conditions requises

Annexe D : Plan d'approvisionnement

Annexe E : Plan d'exécution

Annexe F : Formulaire de soumission de proposition financière

Annexe G : Formulaire de confirmation d'absence de mesures de sanction

Annexe H : Modèle d'engagement à respecter la déclaration d'absence de conflit d'intérêts et le code de déontologie de CRS

CRS comprend que les entreprises pourront avoir d'autres questions à poser après avoir pris connaissance du présent dossier d'appel d'offre. Les soumissionnaires intéressés pourront soumettre leurs questions à Mr Matar, Head of Operations de CRS Congo à l'adresse bidcg@crs.org (contacter cette personne par courrier électronique). Si nécessaire, CRS fera parvenir les réponses à toutes les questions pertinentes, par courrier électronique, à toutes les entreprises qui le demanderont.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pour une durée de 90 jours suivant la date limite de réception des offres.

Soumission des offres : Chaque soumissionnaire devra soumettre une offre qui comportera trois (3) propositions :

La Proposition administrative qui comprendra en plus les copies des documents à savoir :

- une copie de l'extrait du Registre du commerce
- une copie de la pièce d'immatriculation aux impôts (NIU)
- une copie de la patente de l'année en cours à défaut de l'année 2020
- une copie de l'attestation de non faillite
- une copie de l'attestation de moralité fiscale
- une copie du quittus CNSS
- Une copie du relevé d'identité bancaire
- les états financiers ou bilans financiers des trois (03) dernières années. Confère formulaires FIN dans l'AO
- les annexes A & B du présent DAO complétés
- l'Attestation de visite des lieux
- une lettre d'autorisation en cas de délégation de pouvoir et signature
- Le formulaire de confirmation d'absence de mesures de sanction (Annexe G)
- Le modèle d'engagement à respecter la déclaration d'absence de conflit d'intérêts et le code de déontologie de CRS (Annexe H)

La Proposition technique sera composé des éléments suivants :

- l'expérience professionnelle
- la liste et les qualifications du personnel clé affecté aux chantiers (avec CVs), incluant le personnel d'appui (soutraitants, tâchérons, etc.)
- les références de tous les travaux déjà réalisées et achevés au cours de cinq (05) dernières années, à compter du 1er janvier 2015, y compris le Montant du marché, le nom du Maître d'ouvrage, le type de travaux, les certificats ou attestation de bonne exécution, les références de la personnes à contacter pour chaque projet. Inclure la liste de 3 références des travaux similaires ;
- la liste du matériel à mettre à la disposition du chantier,
- le plan d'approvisionnement ;
- le planning d'exécution des travaux.

La Proposition financière devra comporter

- le bordereau des prix unitaires ou Annexe F (Formulaire de soumission de proposition financière) exprimé en Francs CFA;
- les modalités de paiement et la preuve ou déclaration de capacité de préfinancement;
- la validité des offres.

Lorsque la proposition est en version imprimée, les trois enveloppes intérieures doivent porter le nom et l'adresse du soumissionnaire. La première enveloppe intérieure doit contenir la proposition technique du soumissionnaire et les copies portant la mention « original » et « copie », suivant le cas. La deuxième enveloppe intérieure devra renfermer la proposition financière dûment identifiée comme telle. La troisième enveloppe des documents administratifs c'est la proposition administrative. Si les enveloppes ne sont pas fermées et libellées conformément aux instructions, CRS ne sera nullement responsable si la proposition soumise est égarée ou ouverte prématurément.

La soumission présentée sous plis fermé en trois (03) exemplaires dont un original et deux copies devra porter la mention « AO-N° Congo BU_21_RFGS_73895 – Travaux d'aménagement relatifs à la sécurisation des zones de traitement des échantillons biologiques des cinq laboratoires impliqués dans le diagnostic de la COVID-19 en République du Congo ». (Voir plus d'éclaircissement au 8.3.1 dans la partie II du DAO) et remise en main propre à l'adresse suivante : Bureau de CRS Congo située avenue du Tribunal, près de l'Ecole Remo. Quartier : Air Afrique Brazzaville ou « soumise par voie électronique à l'adresse : bidcg@crs.org au plus tard le 23 Mars 2021 à midi. Les offres parvenues après la date limite seront rejetées

La visite collective des lieux sera organisée les lundis, mercredis et vendredis de 10h à 11h45 pendant la durée de validité du présent appel d'offres et permettra aux entrepreneurs de faire la reconnaissance des lieux, prendre les mesures et poser des questions.

PRÉSIDENTIELLE 2021

Les femmes de Makayabou 418 se mobilisent pour la victoire de Denis Sassou N'Guesso

Les femmes de l'association Makayabou 418 que préside Médard Bongo ont profité de la journée internationale de la femme, pour exprimer leur soutien indéfectible au candidat du Parti congolais du travail, Denis Sassou N'Guesso, à l'élection présidentielle du 21 mars.

Venues de tous les coins du quartier Makayabou 418, ces femmes ont affirmé voter massivement pour Denis Sassou N'Guesso. Elles vont se mobiliser pour sa victoire dès le premier tour. « Nous avons porté notre choix sur Denis Sassou N'Guesso, Nous allons nous mobiliser pour sa victoire dès le premier tour », ont-elle promis

Dans son allocution, Médard Bongo a demandé à ces femmes de faire des campagnes de sensibilisation et de remobilisation dans tous les coins du quartier 418 pour la victoire de leur candidat

En effet, le 8 mars, ces femmes se sont mobilisées pour défendre leurs droits, à l'occasion de la journée internationale de la femme. Cette journée a eu une double facette : la première pour dénoncer les inégalités subies par les femmes et la deuxième pour la mobilisation massive de l'électorat du candidat Denis Sassou N'Guesso à l'élection présidentielle.

Hugues Prosper Mabonzo



Médard Bongo entouré de quelques femmes de l'association Makayabou 418/Adiac

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 27^e journée, 2^e division

Lundi soir, Niels Nkounkou est resté sur le banc lors de la défaite d'Everton à Chelsea (0-2). Les Toffees sont 6^e à quatre longueurs de leurs bourreaux.

Angleterre, 35^e journée, 3^e division

Sans Christopher Missilou, absent mardi soir, Swindon s'est incliné à domicile face à Oxford United (1-2). Swindon est désormais 22^e avec 31 points, une longueur derrière Northampton Town, l'ancien club de Missilou.

Angleterre, 35^e journée, 4^e division

Offrande Zanzala, entré à la 64^e, a égalisé à la 93^e et permet à Carlisle de sauver le point du nul face à la lanterne rouge, Grimsby Town (1-1). Le premier but, cette saison, du natif de Brazzaville.

Oldham Athletic fait match nul à Port Vale (0-0). Dylan Bahamboula a été averti à la 15^e.

Carlisle est 13^e avec 44 points, Oldham est 17^e avec 40 points.

Coupe de France

France, 16^e de finale de la Coupe

Chrislain Matsima est resté sur le banc lors de la qualification de Monaco à Nice dans le derby azuréen (2-0). L'ASM affrontera le FC Metz de Warren Tchimbembé en 8^e de finale.

France, match en retard de la 20^e journée, 3^e division

L'US Boulogne perd encore des points à domicile face à Bastia-Borgo (1-1). Herman Moussaki était titulaire, tandis que Cédric Odzoumo est entré à la 59^e. Les Boulonnais restent scotchés en bas de tableau.

Le tirage au sort des huitièmes de finale

La Fédération française a procédé au tirage au sort des huitièmes de finale de la Coupe de France. Plusieurs Congolais sont encore engagés dans la compétition.

Pensionnaire de National 3, Saumur est le petit Poucet de cette édition 2021. L'équipe de Bovid Itoua Ngoua et Yannis Matingou recevra Toulouse.

Notons également le duel entre l'AS Monaco de Chrislain Matsima et le FC Metz de Warren Tchimbembé.

Tombeur de Lens, grâce à un but victorieux d'Alan Dzabana, le Red Star accueillera Lyon. Pythocles Bazolo a perdu sa place dans le groupe d'yonésien.

Bourreau de l'OM, Canet-Roussillon hérite de Boulogne-sur-Mer et du duo Cédric Odzoumo-Herman Moussaki.

Le Montpellier Hérault de Beni Makouana de déplacera chez les Voltigeurs de Châteaubriant.

Camille Delourme

INFRASTRUCTURES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'ARPCE bientôt dotée d'un siège

La cérémonie de pose de la première pierre pour la construction du bâtiment de l'antenne départementale de l'Agence de régulation des postes et communications électroniques (ARPCE) a eu lieu, le 9 mars, à Pointe-Noire sous les auspices du ministre des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo, qui était accompagné de Louis Marc Sakala, directeur général de l'autorité de régulation.



Le ministre Léon Juste Ibombo posant la première pierre

L'antenne départementale de l'ARPCE à Pointe-Noire sera donc un bâtiment R+6 composé d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage avec deux blocs, un data center, des locaux pour archives, réserve et colocalitaires de l'immeuble, le 2^e et 3^e étages sont destinés à la location, le 4^e et 5^e étages réservés à l'antenne ARPCE Pointe-Noire, le 6^e étage abritera une salle de conférence, un local technique, un salon VIP, une cuisine, un espace de collation et autres.

Pour le directeur général de l'ARPCE, la construction de ce bâtiment relève de la matérialisation de la promesse d'un pays stable, prospère et compétitif que soutient « La marche vers le développement », cher au président de la République. «Ce bâtiment

que nous voulons intelligent et donc futuriste est un des piliers pour l'atteinte de notre vision qui est de faire entrer le Congo dans le top 5 des pays africains leaders des postes et des communications électroniques, conformément à la vision du chef de l'Etat, qui est d'arrimer le Congo à l'économie numérique », a-t-il déclaré.

Au-delà de l'amélioration des conditions de travail des agents, le futur siège départemental de l'ARPCE, dessiné sous une architecture avant-gardiste, devra contribuer non seulement au patrimoine national et à l'embellissement de la ville, mais aussi et surtout à l'intensification d'une économie numérique pour laquelle l'ARPCE joue un rôle essentiel.

S'exprimant à cette occasion, le ministre Léon Juste Ibombo a rappelé que la cérémonie de ce jour vient juste après la récente visite de travail du président de la République à Pointe-Noire. « Ce bâtiment à l'architecture futuriste symbolise à ne un point douter le dynamisme de notre organe de régulation des postes et des communications électroniques. Aussi, au nom du gouvernement, je félicite le conseil de régulation et la direction générale pour cet édifice qui améliorera et renforcera les conditions de travail des agents de notre agence de régulation mais aussi apportera sa plus value dans l'embellissement de la ville économique », a-t-il signifié.

Séverin Ibara

PRÉSIDENTIELLE 2021

Le candidat Denis Sassou N'Guesso promet de poursuivre le bitumage du tronçon Mindouli-Kinkala

A l'occasion du meeting organisé le 10 mars à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, le candidat Denis Sassou a fait quelques promesses parmi lesquelles la poursuite des travaux de bitumage de la route Mindouli-Kinkala.

Dans le même ordre d'idées, il a annoncé la poursuite des travaux arrêtés du fait de la pandémie de Covid-19, notamment l'éclairage des autres districts du Pool, le bitumage de la route Odziba-Mbé -Ngabé.

Concernant les jeunes, Denis Sassou N'Guesso a pris l'engagement de leur réinsertion à travers les activités agropastorales et de pavage des routes afin qu'ils soient utiles à leur famille et à la nation congolaise.

Pour le mandat à venir, a-t-il déclaré, le pari est de mettre un terme aux importations des produits agricoles en mettant un accès particulier dans ce secteur afin de redonner au Pool sa vocation de grenier du Congo.

Denis Sassou N'Guesso a promis d'octroyer des crédits aux agriculteurs, éleveurs, et tous les producteurs à travers la Banque postale du Congo. « Il sera créé une compétition agricole de tous les départements du pays. Le département du Pool sera le département pilote de ce grand projet de développement agricole du Congo. En plus



Un vue des partisans lors du meeting à Kinkala dans le Pool, le 10 mars 2021/Adiac

de l'agriculture, il y a le tourisme avec la modernisation du site de la Loufoulakari »,

a-t-il annoncé, avant de rap- peler à l'auditoire la nécessité urgente de réhabiliter le Che-

min de fer Congo-océan. Prenant la parole à leur tour, les jeunes du Pool ont pré-

« Il sera créé une compétition agricole de tous les départements du pays. Le département du Pool sera le département pilote de ce grand projet de développement agricole du Congo. En plus de l'agriculture, il y a le tourisme avec la modernisation du site de la Loufoulakari »

senté leurs excuses au candidat-président pour le fait qu'ils ont souvent été mêlés innocemment aux tristes événements que vit cette partie du pays. Ils ont renouvelé leur engagement de voter Denis Sassou N'Guesso dès le premier tour du scrutin.

De leur part, les femmes du Pool par la voix d'Edwige Ndembeka Biyingui ont exprimé leur désir de voir le président sortant continuer son œuvre, au regard du retour de la paix jugée bénéfique pour le développement du département. Les femmes du Pool ont par ailleurs exprimé le souhait d'une égalité entre hommes et femmes dans la conduite des affaires.

En sa qualité de porte-parole de Denis Sassou N'Guesso dans le Pool, Isidore Mvouba a justifié le choix du président sortant par plusieurs raisons. « Denis Sassou N'Guesso est l'homme de tous les défis. Père de l'unité et de la réconciliation nationale. Médiateur de talent, il est capable de poursuivre la marche vers le développement du Congo », a-t-il déclaré.

Guy Gervais Kitina

TRIBUNE LIBRE

La culture dans le projet de société de Denis Sassou N'Guesso, « Ensemble, poursuivons la marche »

Le projet de société « Ensemble, poursuivons la marche » du candidat Denis Sassou N'Guesso accorde une place de choix à la culture.

C'est au septième axe de son projet, intitulé « La redynamisation de la vie culturelle nationale », que le candidat du PCT a esquissé les grands traits de la politique culturelle qu'il compte mener, s'il est élu, dans les cinq prochaines années.

Dans cet axe, Denis Sassou N'Guesso fait la part belle au travail artistique et au patrimoine culturel, à travers l'édification d'infrastructures nouvelles. Il s'agit de la construction d'un musée national et de musées départementaux, suivant les exigences du marché de l'art contemporain et dotés de grandes capacités d'accueil. De la construction, dans chaque district et chaque arrondissement, d'une maison de la culture, avec des salles

dédiées à la lecture, aux expositions, aux animations culturelles et aux spectacles.

Denis Sassou N'Guesso envisage aussi la construction de bibliothèques départementales, l'aménagement ou le réaménagement des sites relatifs à l'histoire de la République du Congo, au nombre desquels la cité de la mémoire au lieu d'embarquement des esclaves à Loango. Pour ce faire, il privilégie le partenariat public-privé et, le cas échéant, l'implication des organisations internationales et des mécènes.

Ledit axe prévoit également la formation. Entendus ici, le recrutement de formateurs aux métiers de la culture, tant au niveau national qu'international ainsi que le recours aux coopérations bilatérale et multilatérale pour la formation des formateurs et des apprenants des métiers de la culture.

Sur le plan de l'éducation, proprement dit, Denis Sassou N'Guesso

préconise l'intégration de disciplines artistiques dans les programmes d'enseignements primaire et secondaire, ainsi que le développement de filières de formation aux métiers de la culture à l'université et dans le cadre de la formation professionnelle.

Quant à la promotion et l'accompagnement de la production culturelle, Denis Sassou N'Guesso propose la mise en place d'un programme d'identification, de documentation, de collecte, de restauration, de protection et de conservation du patrimoine culturel national. Il envisage, par ailleurs, l'organisation de concours aux niveaux national et départemental, devant permettre de stimuler la création artistique et identifier des talents, ainsi que l'organisation périodique d'événements culturels (festivals, salons, expositions, etc.). Toutefois, cet accompagnement ne se fera pas sans les moyens financiers adéquats. À cet effet, le projet prévoit la subvention

des structures culturelles d'utilité publique et une aide au développement de l'économie de la culture.

Le dernier point est consacré au corpus juridique, qui encadre la vie culturelle au Congo. Se référant aux lois de 1982 et de 2010 relatives aux droits d'auteur et droits voisins, à l'orientation de la politique culturelle et à la protection du patrimoine national culturel en République du Congo, Denis Sassou N'Guesso a rappelé la nécessité d'adapter ces textes aux réalités actuelles du monde culturel. Cela passe par la création d'un cadre juridique propice à l'exercice des métiers de la culture et la transcription, le cas échéant, de dispositions internationales en droit national.

Il faut reconnaître au candidat Denis Sassou N'Guesso la spécificité de compter avec la culture, pour la politique de relance qu'il propose.

Lydie Pongault